



LAVIGNY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Laviniacum,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton, perception et bureau de poste de Voiteur ; succursale ; à 8 km de Voiteur et 8 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 501^m.

Le territoire est limite au nord par Voiteur ; au sud par Pannessières; à l'est par Baume et Nevy; à l'ouest par le Pin, Montain, le Louverot et le Vernois. Rhonay, la Grange Bedou, chez les Rémond , chez les Basset, chez les Gindre, chez les Campy, chez les Malfroy et le Moulin font partie de la commune.

Il est traverse par les chemins vicinaux tirant à Lons-le-Saunier, au Louverot, à la Lième, au Vernois, à Pannessières, de Rhonay à Baume ; par le ruisseau de l'Etang, le bief de Nanchille, le bief Bigon ou bief de la Fontaine et le bief de la fontainc de la Charne.

Le village est situe au pied occidental d'une chaîne de collines appelée le *Vignoble*, à l'est de la route départementale n° 16, de Lons-le-Saunier à Poligny. Les maisons sont groupées, élevées d'un étage au- dessus du rez-de-chaussée, bien bâties en pierre et couvertes en tuiles plates.

Population : en 1790, 510 habitants ; en 1846, 504 ; en 1851, 519, dont 274 hommes et 245 femmes ; population spécifique par km carré, 98 habitants ; 116 maisons; 135 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1783.

Vocabulaire : sainte Marie Madeleine.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives départementales avant, où Lavigny a reçu la cote 5 E 270/58. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 4543 à 4551, 3 E 8321 et 8322, 3 E 10806 à 10808 et 3 E 11777. Tables décennales 3 E 1397 à 1405.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 571 et 572, 5 Mi 1246, 2 Mi 1062, 2 Mi 1762 et 1763, 5 Mi 25 et 5 Mi 1185.

Les habitants émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1825 ; surface territoriale 527^h 59^a, divisés en 1351 parcelles que possèdent 197 propriétaires, dont 60 forains ; surface imposable 520^h, savoir : 182 en bois-taillis, 180 en terres labourables, 118 en vignes, 52 en prés, 32 en pâtures, 7 en friches, 7 en sol de bâtiments et jardins, 85^a en carrières, d'un revenu cadastral de 14.681 fr. ; contributions directes en principal 3.564 fr.



Le sol, très accidenté et d'une grande fertilité dans la plaine, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des carottes fourragères, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, des vins rouges et blancs de bonne qualité, et en abondance, du foin et des fourrages artificiels. On importe moitié des céréales, et on exporte les quatre cinquièmes des vins. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 80 c. pour cent.

On élève dans la commune quelques chevaux, des ânes et des moutons, des bêtes à cornes, des chèvres et beaucoup de volailles. On y engraisse des porcs et des bœufs. 200 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait de grands progrès.

On trouve sur le territoire, de la marne, employée pour l'amendement des terres, des sablières, d'excellentes gravières, des carrières de gypse non exploitées, de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique, des carrières de grès, de pierre ordinaire et de taille, de bonne qualité.

Il y a un moulin à farine à trois tournants et un châlet appartenant aux sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 6.000 kg de fromage, façon Gruyère. Il y avait autrefois une forge, dans le lieu dit à la *Forge*, où l'on trouve de nombreuses scories, et un moulin à vent.

Les patentables sont : un fabricant de sabots, deux maréchaux-taillandiers, 1 boucher et 1 épicier.

Biens communaux : une église, un ancien cimetière à l'entour, un cimetière neuf, hors du village, un presbytère incommode, renfermant la mairie ; une fontaine avec lavoir et abreuvoir, et 66^h 12^a de bois et parcours, d'un revenu cadastral de 307 fr. L'instituteur, son école, fréquentée en hiver par 40 élèves, l'institutrice laïque et son école, fréquentée. par 30 élèves, occupent des logements loués par la commune.

Bois communaux : 43^h 88^a; coupe annuelle, 1^h 32^a.

Budget : recettes ordinaires 2.196 fr. ; dépenses ordinaires 2.110 fr.

Bureau de bienfaisance : *revenu annuel 60 fr.*

NOTICE HISTORIQUE

Il y eut un temps où les origines semi-mythologiques étaient fort à la mode. Les villes ou les villages qui tenaient à faire preuve de noblesse, ne pouvaient alors se dispenser de rattacher leur origine aux héros contemporains de la guerre de Troie. Si nous subissions l'influence de cette espèce de paganisme littéraire, il nous serait facile de faire descendre les habitants de Lavigny d'Enée, qui avait été averti par un oracle de bâtir en l'honneur de Lavinie, son épouse, une ville du nom de *Lavinium*. Mais laissons ces rêves, qui n'ont pas même le mérite d'être amusants. Il est très probable que Lavigny existait déjà sous un autre nom, du temps des Celtes, et qu'il ne fit que se développer sous la domination romaine. Une voie vicinale, traversant le camp de Coldres, descendait par Perrigny, passait sur le territoire de Lavigny, au lieu dit le *Chemin de la Poste*, et se dirigeait par le Vernois et Domblans au pont jeté sur la Seille, au *gué Farou*. Les bords de ce chemin et même toute la surface du territoire sont parsemés de tuileaux à rebords et d'autres débris de constructions romaines. On a trouvé, 1° au *Pre-Rouge*, des fers de chevaux, les uns de la dimension de ceux dont on use aujourd'hui, d'autres très petits, semblables aux fers qu'on rencontre quelquefois dans les tombelles gauloises ; 2° au *Creux*, des médailles consulaires d'argent ; 3° à la *Plantée*, des médailles impériales aux types de Marc-Aurèle, de Trajan et d'Alexandre Sévère. La plupart de ces antiquités sont en la possession de M. Maximilien de Longeville. En creusant les fondations d'un bâtiment, Pierre Sebelon ramena à la lumière, en 1852, douze pièces de monnaies en or, à l'effigie de différents empereurs romains. Nous n'avons

à signaler à l'attention des historiens, parmi les dénominations locales, que celles de *Babylone*, les *Péroux*, les *Marches*, les *Champs ruinés* et *Paterna*. Il est certain que ce village était plus considérable avant l'invasion des Barbares qu'il ne l'est maintenant ; car des vestiges d'habitations détruites se rencontrent jusqu'aux limites extrêmes du territoire. Les églises de Lavigny et de Montain, *ecclesia Laviniaci*, *ecclesia Montis Hayn*, figurent déjà en 1089, dans une bulle du pape Adrien II, confirmative des possessions de l'abbaye de Baume.



Seigneurie : Lavigny faisait primitivement partie des immenses possessions de l'abbaye de Baume, et n'en fut détaché qu'en 1252, pour devenir un membre de la baronnie du Pin. Les sujets devaient faire le guet et garde au château du Pin, ou payer 29 gros par feu, livrer 26 rez d'avoine pour le droit de maréchaussée, et faire des corvées de charrues et à bras, pour cultiver, vendanger et faucher les propriétés du seigneur. En 1530, ils reçurent la permission de défricher leurs communaux. Le moulin de Lavigny était censable envers l'abbé de Baume, et le pré de la Verne envers le cellerier de ce monastère.

Église : L'église de Lavigny a eu dans l'origine les caractères de la paroissialité, mais la rareté des prêtres, à la suite des guerres de Louis XI, amena l'union de cette paroisse à celle de Montain. Dès ce moment, les curés de Montain ne célébrèrent plus dans cette église que les services de fondations. L'un d'eux exigea des droits si exorbitants en 1512, que les habitants menaçaient d'abandonner le pays, si l'officialité de Besançon ne dressait pas un tarif des redevances curiales. L'église de Lavigny, érigée en succursale en 1802, est dédiée à sainte Marie-Magdeleine, dont on célèbre la fête le 22 juillet. Elle est située au nord-ouest du village, orientée, et composée d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, d'une chapelle qui date de 1684, d'un chœur, d'un sanctuaire et d'une sacristie. Le clocher est couronné par une flèche quadrangulaire couverte en tuiles. L'intérieur de l'édifice est voûté à plein-cintre et à arêtes ; une arcature ogivale sépare le chœur de la nef. Le sanctuaire est de forme rectangulaire. Le bénitier date de 1662. La chapelle est à gauche de la nef, et renferme, 1° une plaque en marbre noir et blanc, sur lequel est écrit en lettres d'or : « Ci-gissent Joseph-Gabriel-Desiré Mareschal de Longeville, écuyer, chevalier de Saint-Louis, décédé le 17 septembre 1821, et D^e Marie-Françoise de la Rodde, son épouse, décédée le 27 septembre 1805. *In memoria aeterna erit justus.* » 2° Deux pierres tombales avec armoiries et inscriptions en grande partie effacées. La chapelle a appartenu jusqu'en 1789 à la famille Mareschal, qui n'a cessé de l'entretenir et de l'orner.

Habitations de MM. de Longeville : M. Philibert-Gustave Mareschal de Longeville, et M. Claude-Louis-François-Maximilien Mareschal de Longeville, possèdent chacun une belle habitation et un vaste domaine à Lavigny, qui leur proviennent de la famille Paccard. Catherin-Philibert Paccard, procureur fiscal au bailliage d'Orgelet, mourut en 1651, après avoir fondé plusieurs services dans l'église de Lavigny, lieu de son origine. Jean Paccard, son fils, vivait en 1691, et laissa plusieurs enfants, entre autres, Claudine Paccard, mariée le 18 décembre 1721, à Claude-Philibert Pajot, conseiller du roi et trésorier de ses finances au bailliage de Lons-le-Saunier. Cette dame réunit sur sa tête la fortune de sa famille. Claudine Pajot, sa fille, épousa Claude-Joseph Mareschal, écuyer, seigneur de Longeville, conseiller honoraire au parlement de Besançon, et lui porta en dot les domaines de Lavigny. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, et notamment MM. François-Marie et François-Desiré Mareschal de Longeville, qui ont formé chacun une branche. *François-Marie*, seigneur de Longeville et de Vuillafans, commissaire du roi près les salines de Lons-le-Saunier, et conseiller au parlement de Besançon, s'allia en 1768, à Philiberte-Gabrielle de Mouret, dont sont nés Joseph-Marie-Élisée, Joseph-Gabriel-Désiré, marié à M^{lle} de la Rodde, Philibert-Gustave, Françoise-Désirée-Émilie, épouse de M. le comte Pierre-Charles Richard d'Ivry, commandant la citadelle de Besançon, et plusieurs filles, dont l'une a été alliée à M. Tricalet de Taxenne, dont est née Marie-Françoise-d'Assise-Gabrielle-Eulalie Tricalet de Taxenne, épouse de Pierre-Trophime Courtot de Cicey, écuyer, maire de Taxenne. M. Philibert-Gustave Mareschal de Longeville, habitant Besançon, possède le domaine de Lavigny, provenant de cette branche. François-Désiré Mareschal de Longeville est mort le 28 août 1806, laissant pour héritiers ses enfants, savoir : *Claude-Louis-François*,



Maximilien, qui habite Lavigny, *Joséphine-Bonaventure-Adélaïde*, mariée à Jean-Baptiste-Gaspard Roux de Rochelle, et *Aimée-Désirée-Bonaventure* Mareschal de Longeville, mariée à M. François-Xavier Chauderlot de la Cloz, de Salins.

Évènements divers : Les vastes possessions de l'abbaye de Baume, au centre de la plus fertile contrée de la province, excitèrent souvent la convoitise des comtes de Bourgogne et particulièrement de l'ambitieux Étienne, qui soutint plusieurs fois ses usurpations à main armée contre les abbés de ce monastère. Par un acte de l'an 1230, ce prince, touché de repentir, céda aux religieux tout ce qu'il possédait, à tort ou à raison, à Bréry et à Vers-sous-Sellières, afin d'obtenir son pardon pour les dommages causés à leur maison, tant par lui que par ses prédécesseurs, à Crançot, Nevy, Lavigny, Bréry, Mantry et Vers. Les guerres de Louis XI dépeuplèrent complètement ce village. Les seigneurs du Pin furent obligés de faire de larges concessions au commencement du XV^e siècle, pour attirer de nouveaux cultivateurs. A la fin du XVI^e siècle, une famille étrangère vint s'établir au milieu de la forêt de Ronnay ; c'étaient les parents de Ravaillac ou Ravaillard, assassin de Henri IV : ils avaient quitté Angoulême pour échapper aux persécutions. Ils ont toujours vécu à Ronnay dans l'isolement, sans fréquentation avec les autres habitants. Un vieillard, chef de la famille qui existe encore, disait, il y a quelque temps, à un étranger qui s'était arrêté dans sa chaumière, en allant visiter l'abbaye de Baume : « Tels que vous nous voyez, monsieur, eh bien, nous sommes nobles, il y a du sang de roi sur le nôtre. » Les guerres du XVII^e siècle avaient forcé la communauté de Lavigny à contracter de si nombreuses dettes, que beaucoup d'habitants laissèrent leurs terres désertes, et abandonnèrent le pays, pour se soustraire aux poursuites des créanciers.

Curiosités naturelles : Le puits Tétenoz est un précipice ayant au moins 18 mètres de profondeur et 6 mètres de diamètre. Il y en a un semblable entre le Mont-Février et la motte Brenoz, à la limite des territoires de Granges de Nom et de Champagna, appelé le *Puits Tantonno*. Un cours d'eau passe au-dessous de ce gouffre.

Biographie : Ce village est la patrie,

- 1° de la famille Paccard, dont plusieurs membres s'élevèrent à de hauts emplois administratifs ;
- 2° de plusieurs membres de la famille Mareschal de Longeville ;
- 3° de M. Gilly (1769-1829), capitaine en retraite, décoré ;
- 4° de Jean-Baptiste Picard de Monget, capitaine en retraite, décoré (1768- 1840) ;
- 5° d'Alexandre Picard de Monget, fils du précédent, né en 1815, colonel en activité de service, décore ;
- 6° d'Auguste Caremantrant, capitaine du génie, en activité de service, né vers 1816 ;
- 7° de M. l'abbé Guillemin, ancien aumônier de l'abbaye de Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, condamné à la déportation en 1793, pour avoir reçu une lettre amicale d'un prêtre déporté.

Bibliographie : Archives de la préfecture. — Annuaire du Jura , année 1849.